

Utilisation de DeltaGard 20EW dans les programmes de répression des moustiques

Santé publique – Fiche d'information

Si le gouvernement du Manitoba émet une ordonnance sanitaire pour la répression des moustiques adultes, l'insecticide DeltaGard 20EW sera utilisé. Santé Canada a récemment approuvé la vente et l'utilisation de DeltaGard 20EW pour maîtriser les populations de moustiques adultes dans les zones résidentielles et récréatives. Le ministère a conclu que le DeltaGard 20EW ne pose pas de risque inacceptable à la santé humaine et environnementale, lorsqu'il est utilisé conformément aux directives de l'étiquette.

Qu'est-ce que le DeltaGard 20EW?

DeltaGard 20EW est un insecticide qui a été approuvé au Canada en mai 2017 pour la répression des moustiques sur de grandes surfaces.

L'ingrédient actif de DeltaGard 20EW est la deltaméthrine, dont l'utilisation est approuvée au Canada depuis 1984. Des produits contenant la deltaméthrine sont actuellement approuvés au Canada pour la maîtrise de plusieurs insectes dans divers environnements, notamment :

- les produits ornementaux de serre et les cultures alimentaires,
- les cultures oléagineuses industrielles,
- les cultures fourragères et vivrières,
- les bords de chemins, les plantations de protection et les aires gazonnées.

La deltaméthrine appartient à la famille de pesticides appelés pyréthroides. Les pyréthroides représentent la classe de pesticides la plus utilisée pour la répression des moustiques adultes par des professionnels dans le monde. Des produits à base de deltaméthrine sont utilisés dans le cadre de programmes de répression des moustiques depuis 15 années, avec l'entière recommandation de l'Organisation mondiale de la santé.

Pourquoi le Manitoba utilise-t-il maintenant le DeltaGard 20EW pour le contrôle des moustiques adultes?

Le Manitoba a décidé d'avoir recours au DeltaGard 20EW, produit nouvellement homologué, pour plusieurs raisons. Le DeltaGard 20EW est classé par la United States Environmental Protection Agency comme un pesticide à risque réduit. Les produits ainsi désignés ont un taux d'application moindre et posent

moins de risques pour les humains et pour l'environnement.

Les études nord-américaines, dont celles visant les moustiques *Culex tarsalis*, ont montré que DeltaGard 20EW permettait une élimination significative des moustiques adultes (94 à 100 %).

Comment DeltaGard 20EW est-il appliqué?

DeltaGard est appliqué à l'aide de pulvérisateurs au sol à ultra bas volume (UBV) montés sur des véhicules. Les taux d'application varient de 25 à 75 millilitres de produit par hectare, soit 0,5 à 1,5 gramme d'ingrédient actif (la deltaméthrine) par hectare. De manière générale, le taux d'application se chiffre à 1,0 gramme d'ingrédient actif par hectare. À titre de comparaison, le taux d'application du malathion est d'environ 223 millilitres de produit par hectare.

DeltaGard 20EW est appliqué pendant la nuit ou tôt le matin, alors que les moustiques sont plus actifs et que les conditions météorologiques sont propices. Ces heures d'application réduisent les risques que des insectes utiles, par exemple les abeilles, soient affectés, puisque ces insectes ne sont pas actifs pendant la nuit ou aux premières heures du jour.

Comment DeltaGard 20EW agit-il?

DeltaGard 20EW tue les moustiques adultes par contact direct. L'ingrédient actif, la deltaméthrine, nuit au fonctionnement normal du système nerveux du moustique, causant la paralysie et la mort.

L'utilisation de DeltaGard 20EW est-elle associée à des préoccupations de santé?

Lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions sur l'étiquette, DeltaGard 20EW n'est pas susceptible de nuire à la santé humaine. Santé Canada a évalué les données et les documents pertinents pour conclure que DeltaGard 20EW :

- n'a pas d'effet toxique sur les gènes,
- n'a pas d'effet sur le développement ou la reproduction chez les humains,
- n'est pas susceptible d'être carcinogène pour l'humain,
- est faiblement absorbé par la peau.

Utilisation de DeltaGard 20EW dans les programmes de répression des moustiques

La vaporisation de DeltaGard 20EW a-t-elle un effet sur l'environnement?

On s'attend à ce que l'exposition au produit des abeilles, des oiseaux, des mammifères, des poissons et des plantes soit minime, en raison des faibles taux d'application, des horaires d'application et des dépôts minimes sur le sol, l'eau et les plantes que la pulvérisation à UBV laisse prévoir.

DeltaGard 20EW est vaporisé en fines gouttelettes qui ne dérivent pas et ne se déposent pas, et qui s'évaporent généralement suspendues dans l'air. Par conséquent, on s'attend à ce que le dépôt de ces fines gouttelettes dans l'eau ou sur le sol, et les effets sur les écosystèmes, soient minimes.

De quelle manière puis-je diminuer mon exposition au DeltaGard 20EW?

Bien que Santé Canada n'ait pas émis de précautions particulières concernant l'exposition fortuite, vous pouvez prendre les mesures suivantes pour minimiser votre exposition pendant un programme de pulvérisation d'insecticide :

- Dans la mesure du possible, restez à l'intérieur pendant et immédiatement après la pulvérisation.
- Fermez toutes les fenêtres et les portes. Avant la pulvérisation, éteignez les unités de climatisation et fermez les bouches de ventilation qui permettent la circulation de l'air intérieur.
- Rentrez les vêtements mis à sécher dehors, les jouets, les animaux, avant la pulvérisation.
- Couvrez la surface des piscines, dans la mesure du possible.
- Lavez à l'eau les légumes et les fruits de votre potager avant de les faire cuire ou de les manger.
- Rincez à l'eau l'équipement de jeu une fois la pulvérisation terminée.

Comment puis-je savoir si l'exposition au DeltaGard 20EW a des effets sur ma santé?

D'après les données les plus récentes, vous ne devriez éprouver aucun symptôme lorsque DeltaGard 20EW est appliqué dans le cadre d'un programme de répression des moustiques adultes. Toutefois, dans l'éventualité rare d'une surexposition au DeltaGard 20EW, les symptômes les plus probables seraient une brève sensibilité de la peau exposée, notamment des picotements, une sensation de brûlure, des démangeaisons et un engourdissement.

Si vous ressentez ces effets, veuillez consulter votre fournisseur de soins de santé. Ces effets sont réversibles et ne sont pas susceptibles d'entraîner de conséquences à long terme. Si vous avez une sensibilité particulière à l'exposition aux substances chimiques, consultez votre fournisseur de soins de santé.

Quel est le rôle de Santé Canada?

Santé Canada est responsable de l'évaluation de la sécurité pour la santé humaine et l'environnement de tous les produits insecticides avant leur approbation pour utilisation au Canada. Les fabricants doivent fournir à Santé Canada une analyse exhaustive de la formule de leur produit, avec des données complètes sur la santé et l'environnement, pour permettre une évaluation des risques par les chercheurs du ministère. Seuls les produits qui ont été examinés de manière scientifique, qui se sont révélés efficaces et qui ne posent aucune inquiétude sur le plan de la santé humaine ou environnementale sont approuvés par Santé Canada.

Vous trouverez des renseignements sur les règlements concernant les pesticides sur le site Web de Santé Canada ou en communiquant avec le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire :

Téléphone : 1 800 267-6315

De l'extérieur du Canada : 613 736-3799

Télec. : 613 736-3798

Courriel : pmra.infoserv@hc-sc.gc.ca

Site Web : www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla

Informations additionnelles sur DeltaGard 20EW :

- Décision d'homologation de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/rapports-publications/pesticides-lutte-antiparasitaire/decisions-mises-jour/decision-homologation/2017/deltamethrine-rd-2017-08.html>.
- Ville de Winnipeg www.winnipeg.ca/publicworks/insectcontrol/mosquitoes/deltagard.stm#5
- United States Environmental Protection Agency's registration decision https://www3.epa.gov/pesticides/chem_search/ppls/000432-01534-20150325.pdf